



BUREAU Visio Présentiel

2/20-21

Samedi 17 octobre 2020

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFbAD

SIREN **413 462 854**
Code A.P.E **9312 Z**



En présentiel à Narbonne

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT, Fayza ZOUACHE

Invités : Alain FABRE, David ANGELATS (visio uniquement le matin)

Salariée : Valérie COURTOIS

En présentiel à Balma

Membres du Bureau : Gilles CASTILLON, Christophe FAULMANN, Patrice MALVAULT,
Christian PRIVAT

Salarié : François DURIER

Secrétaire de séance : Valérie COURTOIS

Votants : 6/6 administrateurs

Ordre du jour

0. **Approbation du CR** - BV 1 du 10 septembre 2020
1. **Communication du Président**
 - 1.1 Retour sur l'AGE et les élections
2. **Secteur ADMINISTRATIF/RH**
 - 2.1 Organigramme de la Ligue
 - 2.2 Répartition des commissions dans les secteurs
 - 2.3 Fréquence et mode d'organisation des réunions statutaires
 - 2.4 Rencontre élu.es-salarié.es
 - 2.5 Présence sur les compétitions régionales
3. **Secteur FINANCIER**
 - 3.1 Procédure achats
 - 3.2 Modalités financières 2020/2021
 - 3.3 Situation financière au 30/09
4. **Secteur COMMUNICATION**
 - 4.1 Consultation en vue des élections fédérales
 - 4.2 Appel à candidatures pour intégrer les commissions
5. **Secteur DEVELOPPEMENT**
 - 5.1 Avancement du projet territorial
 - 5.2 Point sur la prise de licences
6. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 6.1 Point sur les dossiers CLOT
7. **Questions Diverses**

SPECIALISTE BADMINTON

SPORTMINEDOR

www.sportminedor.com

contact@sportminedor.com Tél: 04 34 81 65 73  Sportminedor

0. Approbation du CR BV 1 du 10 septembre 2020



VOTE 1 //

POUR 3/3

Le CR est adopté à l'unanimité par les membres présents à cette réunion.

1. COMMUNICATION du PRESIDENT

1.1 AGE : Retours sur l'Assemblée générale élective du 3 octobre 2020

À mettre en avant :

- Un déroulé satisfaisant en visioconférence avec une implication des participant.es concernant le respect des consignes opérationnelles,
- Tous les candidat.es y compris les sortant.es (CA, Président, délégué.es aux AG fédérales) ont été élu.es majoritairement au premier tour.

À déplorer :

- L'absence de vote d'un délégué sur les listes dû à un bug informatique.
- Le manque de candidat.es au CA (17/25 au total) avec une large minorité d'administratrices dont un seul des postes pourvu au Bureau. Pour rappel, 3 sièges réservés aux femmes restent vacants. Le Président remercie l'ensemble des salarié.es et les dirigeants qui ont organisé l'AGE.

1.2 Contentieux Ligue Occitanie de Badminton /BST SPORT RAQUETTES /WESGUT

- Rappel des faits synthétiques qui ont déclenché le contentieux avec le précédent partenariat sportif tripartite Ligue Occitanie, BST SPORT RAQUETTES et WESTGUT conclu pour 3 saisons (février 2016 à juin 2019) et cassé par cessé d'exécution par la société WESTGUT en juillet 2017.
- La ligue demande des dommages et intérêts à hauteur de 18 000 €
- Le jugement prévu à la mi-octobre a été reporté sans date précise
- Un nouvel équipementier sportif SPORTMINEDOR représente la Ligue depuis le début de la saison 2019/2020.

2. Secteur ADMINISTRATIF/RH

2.1 Organigramme des secteurs exécutifs et

2.2 Répartition des commissions

L'existant du précédent mandat relève 6 secteurs (ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMUNICATION, EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE, VIE SPORTIVE et DEVELOPPEMENT déclinés en 13 commissions, scindées pour certaines en sections.

Les secteurs doivent être représentés au sein du Bureau ; le Président, le Secrétaire général et le Trésorier y siègent d'emblée.

Compte-tenu de la parité qui impose ici 4 femmes et 5 hommes, 2 administrateurs seront ainsi invités sur chaque Bureau.

Les vœux des administrateurs et administratrice sont exprimés comme suit :

- Secteur COMMUNICATION : David ANGELATS
- Secteur VIE SPORTIVE : Alain FABRE, Gilles CASTILLON et Fayza ZIOUECHE
- Secteur DEVELOPPEMENT : Christian PRIVAT et Fayza ZIOUECHE

À noter :

La commission des finances du secteur FINANCIER comprend l'ensemble des responsables de secteurs.

L'ETR est pilotée par François DURIER, salarié.

Après débats, les administrateurs concernés sont sollicités pour réfléchir à une réorganisation des secteurs si jugée nécessaire et de présenter leurs retours pour le lundi 26 octobre.

2.3 Fréquence et mode d'organisation des réunions statutaires

Rappel : la sortie du calendrier fédéral en avril formalise le cadrage du calendrier régional.

Sont programmés actuellement au calendrier régional 2020/2021 :

- 5 CA (1 visio, 4 en présentiel dont 1 sur compétition régionale),
- 5 Bureau (4 en présentiel dont 1 sur compétition régionale CRJ 2 et 1 visio),
- 1 AG ordinaire

Le contexte actuel amène à repositionner le mode d'organisation des regroupements pour sortir des contraintes imposées en présentiel, ainsi, de privilégier la visioconférence.

Il est proposé :

- de multiplier la fréquence des réunions du Bureau, 1 thématique traitée en soirée, 2 heures maximum consacrées,
- de condenser également dans la mesure du possible la durée des CA, en conservant aussi au moins 1 rencontre factuelle.

Une réflexion est à poursuivre en ce sens pour définir et communiquer un calendrier. Le secrétaire général proposera pour le 26 octobre un nouveau calendrier prévisionnel.

2.4 Rencontre bénévoles élu.es et salarié.es

Une fois les commissions nommées, une rencontre des équipes initiées entre bénévoles élu.es et salarié.es sera organisée.

2.5 Représentation sur les compétitions régionales

Les membres du CA pourront se positionner sur une ou plusieurs dates d'actions régionales (sous réserve lié au C19) et d'assister aux AG des comités ; un temps de formation sera calé si nécessaire pour sensibiliser les nouveaux dirigeants à la communication régionale.

Information Comité

- CD 11 : démission du CA effective à la date de l'AG Élective pour la nomination du nouveau CA et du Bureau prévue en novembre prochain.

3. Secteur FINANCIER

3.1 Procédure achats

Le trésorier demande modification :

- De l'Art. 3 « GESTION des ENGAGEMENTS FINANCIERS » relatif aux niveaux de délégation des 4 premiers paliers (mise en concurrence)
- De l'Art. 4 « LISTE des PERSONNES HABILITEES »
- De l'Art. 5 « PASSATION de COMMANDES » qui inclue dorénavant l'établissement d'un bon de commande.
- De l'Art. 6 « RECEPTION de la COMMANDE et VALIDATION de la FACTURE
- De l'Art. 7 « COMPTABILISATION de la FACTURE »
- De l'Art. 8 « REGLEMENT de la FACTURE »
- De l'Art. 9 « CLASSEMENT de la FACTURE

Il indique qu'un nouvel analytique a vu jour.



VOTE 2 //

POUR 6/6

Les modifications des Art. 3/4/5/6/7/8/9 de la procédure des achats sont adoptées à l'unanimité avec application immédiate.

3.2 Actualisation des modalités financières 2020/2021

Le trésorier requiert la révision de la période de prise en considération et du format actuel proposé par le Pack d'aide régionale au nouveau club créé, soit :


- Allonger sur 5 ans le soutien à la formation (Cursus Encadrement et Officiel Technique)
- Dissocier cet accompagnement du pack d'aides à la création de nouveau club
- L'effet est rétroactif et intègre les clubs créés depuis la saison 2016/2017.
- Attribution d'une aide d'un montant des 2/3 du coût des formations suivies au cours des 5 premières années de création du club versée en fin de cursus.

Les clubs ayant commencé à bénéficier d'une aide les années précédentes restent dans l'ancien dispositif (pack 400 €). Les clubs créés il y a moins de 5 ans n'ayant pas encore bénéficié d'une quelconque aide rentrent dans le système ci-dessus.

→ Les membres du Bureau prennent acte de ces propositions qui seront présentées à la commission Formation lors de sa prochaine réunion.

Les évolutions du Pack d'aide au nouveau club créé seront ensuite soumises à la validation du Bureau/CA.

- **AIDE SPORTIF HAUT-NIVEAU** : Montant de l'enveloppe proposée à 2000€ pour l'année 2021.


VOTE 3 //

POUR 6/6
Le montant de l'enveloppe pour l'année 2021 est adoptée à l'unanimité.

3.3 Situation financière au 30/09

Le point de situation au 30/09 est à tendance excédentaire.

4. Secteur COMMUNICATION

4.1 Consultation en vue des élections fédérales

L'information sera mise en ligne sur le site régional avec un renvoi vers l'espace dédié sur le site fédéral. Les Comités pourront faire connaître leur position à l'occasion de la réunion du Conseil des Présidents de Comité.

1 liste sur les 3 en campagne électorale vient de contacter le Président de la ligue pour étaler sa profession de foi. Les membres du CA et les délégué.es sont convié.es à participer à cette présentation qui, à l'issue déterminera l'orientation des votes de la ligue Occitanie aux élections fédérales des 12 et 13 décembre prochains.

4.2 Appel à candidatures pour intégrer les commissions

Point traité en 2.2.

5. Secteur DEVELOPPEMENT

5.1 Avancement du projet territorial, choix des axes sur le CA2

François DURIER reprend les 4 axes retenus par le GTPROJ – Groupe de travail autour du projet territorial à présenter au prochain CA pour en désigner 1 ou 2 maximum :

- 1- Création de clubs
- 2- Sport pour tous : Sport Santé et Parabad
- 3- Stratégie emploi au niveau régional
- 4- Valorisation de la formation régionale de bénévoles et de professionnels par la communication.

Remarque est faite sur l'absence d'axe relatif à la montée en compétences sportives.

En vue de présenter ces 4 axes au CA du 21 novembre, le Bureau demande :

- une organisation à prévoir sur le **prochain CA en présentiel**
- en présentation grand angle de 4 heures minimum.

5.2 Point sur la prise de licences (point traité par le trésorier)

État comparatif au 30/09/2020 de date à date : baisse constatée de 12%

On est à quasi 88% du total de prise de licences en comparatif de la saison dernière à même période ; à 43.78 % du 100% réalisé 2019/20 (contre 49.19% 2018/2019)

6/12 comités ont atteint et dépassé les 100% contre 9/12 la saison précédente.

À noter :

- Que le 11 n'est qu'à 56%, mais ce département rencontre d'autres difficultés fonctionnelles également
- Que le 34 est à 80% (mais aussi sur les 2 comparatifs de saison à la même période)
- Que le 66 est à 82% et est également dans cette même tendance.

Occitanie					
Comparatif au 30/09	Réaffiliation			2019/2020	
		2020	2019	en %	
9	4/4	69	30	123,19	
11	4/5*	139	249	55,82	
12	10/10	390	388	100,52	
30	14/15*	555	660	84,09	
31	39/39	2525	2923	86,38	
32/65	6/6	140	201	101,49	
34	22/22	823	1032	79,75	
46	10/11*	315	344	91,57	
48	4/4	82	66	124,24	
66	14/15*	260	317	82,02	
81	10/10	406	400	101,5	
82	8/8	318	277	114,8	
Total	145/149	6188	7036	87,95	-848 licences

Non réaffiliés

- 11* Club B3C Carcassonne (mais pas de licenciés la saison 2019/2020)
- 30* Club de Rodilhan BCRO 30 (ok le 16/10)
- 46* Club Les Bleuets 46
- 66* Club BCEF 66

Au 17/10/2020, le nombre de licencié.es est à 8517 contre 6188 au 30/09.

6. Secteur VIE SPORTIVE

6.1 Point sur les dossiers CLOT (saisine de la Commission Litige...)

- **Regroupement des OT** : la CLOT prévoit un séminaire OT après celui de la CFOT en début de saison.
- **Examen ALA – Bassin OUEST** : Annulation du tournoi de ST ORENS sur lequel avait lieu l'examen ALA les 31/10 et 1^{er}/11/20.

- **Grades des OT** : Conséquences sur ICR - Information et communication accrues à faire auprès des Présidents de clubs sur l'application des règlements.
- **Saisine Commission disciplinaire** : la procédure est extrêmement lourde ; il est préférable de privilégier la pédagogie par le biais d'un avertissement pour les cas bénins. L'action disciplinaire sera envisagée en cas de récidive.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance à 17h00.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire général

